



CAP Nationale du 1^{er} au 8 juin
Mouvement général de mutations des agents
de la catégorie B
Déclaration Liminaire des élus FO DGFIP

« Monsieur le Président,

Une fois encore, sans doute pour faire oublier aux contribuables l'absence d'une authentique réforme fiscale, le gouvernement a relancé ce 20 mai l'idée du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source.

Présenté comme simplification de l'impôt (!), cela permettrait ainsi d'en finir avec ce qu'il est convenu de qualifier, selon certains économistes et médias, d'exception française.

Cette annonce intervient à la fin de la campagne de déclaration des revenus au cours de laquelle les personnels de la Direction Générale des Finances Publiques, ont accueilli, conseillé et aidé les contribuables. Conséquences des milliers de suppressions d'emplois et des réorganisations successives de leurs services, cet accueil s'est déroulé dans des conditions plus que difficiles.

Ce gouvernement a une bien étrange manière de remercier ses agents et de reconnaître leur technicité, leur conscience professionnelle et leur engagement envers le service du public.

Lire la suite en ligne sur le site **F.O.**-DGFIP

Rappel des revendications FO lors de cette CAPN :

F.O.-DGFIP exige a minima le comblement des emplois à hauteur des vacances.

F.O.--DGFIP dénonce la politique de l'administration qui consiste à multiplier le nombre de personnels ALD.

F.O.-DGFIP dénonce un système d'apports par départements puis par RAN inadapté à notre réseau et revendique des règles de gestion qui profitent à tous les agents, à savoir :

- une affectation la plus fine possible à la commune, mission et structure ;

- 2 véritables mouvements par an ainsi qu'un mouvement spécifique sur poste ;

- le classement des demandes prioritaires à l'ancienneté du fait générateur ;

- le maintien au département de tous les promus de C en B ;

- la possibilité, pour tous, de participer au mouvement complémentaire dès lors qu'ils demandent un rapprochement interne ou externe.

F.O.-DGFIP exige que tout poste vacant soit pourvu dès lors qu'il est sollicité par un agent.

LE PROJET DE PREMIÈRES AFFECTATIONS
DES AGENTS ADMINISTRATIFS STAGIAIRES

Les 638 candidats inscrits et appelés sur les listes complémentaires des concours commun C seront affectés au 1^{er} octobre 2015. Il sera réparti comme suit :

- 64 candidats inscrits sur la liste complémentaire du concours interne;
- 574 candidats inscrits sur la liste complémentaire du concours externe.

Pour la DSFIPE 12 agents affectés au 15 juin qui devraient arriver en août dans les services.

Comité Technique Ministériel du 26 mai
L'essentiel du compte-rendu

Vous trouverez sur le site web de la Fédération des Finances F.O., le compte rendu du CTM qui s'est tenu le 26 mai 2015 (<http://financesfo.fr/comite-technique-ministeriel-ce-qui-faut-retenir-une-ouverture-et-puis-cest-presque-tout/>).

Pour ce qui concerne plus particulièrement la DGFIP et ses agents, on peut noter :

- la grande prudence assumée des Ministres quant à leur expression concernant « la retenue à la source de l'impôt sur le revenu »

- la valorisation annoncée de la mission de pilotage de l'immobilier de l'Etat, qualifiée de « mission stratégique »

- selon M. ECKERT, le réseau de la DGFIP échappera à l'autorité préfectorale, telle que prévue dans la charte de déconcentration **la prime de performance, comprise entre 120 et 150€ par an jusqu'en 2014 puis supprimée, est remplacée en 2015 par le versement de 100€ brut pour tous les agents, sans aucune garantie de pérennité**

- un groupe de travail « conclusif » sur le correctif à apporter aux promotions de « B » en « A » sera programmé avant l'été

DIFFUSIONS ULYSSE À SURVEILLER :

- **le 30 juin** : mouvement définitif de mutation des agents de catégorie B
- **le 1^{er} juillet** : mouvement définitif de mutation des inspecteurs
- **les 29 juin, 6 et 7 juillet 2015** : projets tableaux d'avancement cadres C
- **les 26 juin et 7 juillet** : projets tableaux d'avancement cadres B